



BIEN VIVRE TOUS ENSEMBLE !

J' AIME MA VILLE JE LA RESPECTE

La propreté de la ville est l'intérêt de chacun et nous concerne tous. Les agents municipaux œuvrent toute l'année à l'entretien et à l'embellissement de celle-ci mais des incivilités perturbent cependant le quotidien des solréziens.

Crottes de chiens, mégôts, dépôts sauvages, dégradation du mobilier urbain, poubelles non rentrées....

Il appartient à chacun de respecter le travail des agents, de respecter l'environnement, afin de garder notre ville belle et propre!



Ce qui est interdit dans le code

- Montant de l'amende: 35 €
- Séparez-vous de vos caques audio et écouteurs: 35 €
- Ne transportez pas de passagers! Votre engin est destiné à usage exclusivement personnel: 35 €
- Votre engin doit être équipé: d'un avertisseur sonore, de freins et de dispositifs rétro-réfléchissants, de feux avant et arrière: 11 €
- Hors agglomérations sur les routes autorisées aux EDPM, le port du casque est obligatoire ainsi que porter un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant: 135 €
- Assurance obligatoire: Jusqu'à 3750 €
- Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins: 135 € Parents
- Rouler sur un trottoir: 35 €
- Votre engin ne doit pas dépasser les 25 km/h: 25
- 1500 €

SOURCE: MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. LPI/INFORMAGRIE 23/16/2021.

TROTINETTES ELECTRIQUES

Les trottinettes électriques sont de plus en plus utilisées et font désormais parti de notre quotidien. Ce moyen de locomotion correspond à la tendance actuelle en matière d'écologie, de style et de praticité.

Cependant, des comportements dangereux sont malheureusement constatés tous les jours comme le passage en sens interdit, à 2 sur l'engin, utilisation sur les trottoirs... Trop d'accidents sont à déplorer alors pour assurer votre sécurité et celle des autres, respectez le code de la route lors de vos déplacements !



CHATS ERRANTS

LA STÉRILISATION, LA SEULE SOLUTION CONTRE LA SURPOPULATION

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 20h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

ENTRETIEN DE SA PROPRIÉTÉ

Pensez à élaguer vos arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques et privées. Ils peuvent rapidement devenir gênants pour les piétons et pour la visibilité de la signalisation

BRULAGE DES DÉCHETS

Ne brûlez pas vos déchets vert dans votre jardins, déposez-les à la déchetterie

L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Pensez à entretenir votre trottoir, en cas de chute de neige, de feuilles mortes ou verglas. Un petit coup de balai peut éviter des chutes et des poursuites.

RELATIONS DE BON VOISINAGE

N'oublions pas
LES BONS RÉFLEXES !



Il est important que chacun de nous fasse appel à son civisme et à sa courtoisie afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles. Pour cela, des règles simples de savoir-vivre et des petits gestes quotidiens de bonne conduite sont essentiels pour bien vivre ensemble.

ATTENTION AU BRUIT

Certains bruits peuvent gêner au quotidien. Evitez de faire du bruit trop tôt ou trop tard et en cas de travaux, pensez à prévenir vos voisins et respectez les horaires :



Le journal

De Solre-le-Château

Journal d'information de la ville de Solre-le-Château

N°7 - NOVEMBRE 2022

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

C'est toujours un plaisir de vous proposer notre petit magazine d'information. Une fois n'est pas coutume, je voulais mettre en avant le travail engagé par nos agents communaux... un focus sur les travaux principaux de 2022 vous est proposé. Ils sont nombreux, et toujours de qualité. De nouveaux équipements sont, depuis cet été, mis au service de tous : le parking des écoles, le terrain multisports, le terrain de trial...

Je n'oublie pas le travail, parfois moins visible mais tout aussi efficace, des agents des écoles, du personnel d'entretien, et de l'équipe administrative. Par un engagement de tous les jours, ils assurent une qualité de service public exceptionnelle, et je les en remercie.

Pour vous faciliter la vie, et grâce à l'écoute attentive de Madame Corinne Simon, Sous-Préfète d'Avesnes sur Helpe, nous avons retrouvé en mairie le service des cartes d'identité et des passeports. C'est une bonne nouvelle pour notre territoire, et pour tous ceux qui ont des difficultés à se déplacer.

Dans ce journal, nous avons souhaité faire un point sur le bien vivre ensemble. Je souhaite vous rappeler ici que la commune a investi en 2022 près de 3.000 euros pour stériliser les chats errants. Cette opération doit se renouveler à minima pendant 5 ans pour nous permettre de limiter la prolifération des chats errants. Il faut savoir qu'une fois cette opération effectuée, nous avons obligation de les remettre là où nous les avons trouvés. Pour nous aider à limiter

la prolifération, si vous êtes propriétaires de chats, n'oubliez pas qu'en les stérilisants également, vous contribuez à maintenir les équilibres.

Les fêtes de fin d'années arrivent, même si nous n'avons pas, cette année, acheté de décorations supplémentaires (nous poursuivrons ces investissements l'année prochaine), nous maintiendrons les illuminations comme chaque année, car Noël se doit d'être un événement festif, pour nous, mais surtout pour nos enfants.

Je vous propose enfin (et pour la première fois) de nous retrouver pour une cérémonie de vœux le vendredi 20 Janvier à 20h, à la salle des fêtes Armand Lety.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer de très belles fêtes de fin d'année.

NOUVEAU !



CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS

Les services administratifs de la mairie sont désormais équipés d'un dispositif de recueil pour les cartes d'identité et passeports biométriques. Ce nouveau service va permettre de désengorger les communes déjà équipées, et permettre aux solréziens de bénéficier à nouveau de ce service sur place.

Le recueil des demandes se fait **uniquement sur rendez-vous**, les usagers sont fortement invités à remplir une pré-demande de passeport ou de carte d'identité par voie dématérialisée depuis le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). Le recours

à la **pré-demande en ligne** permet d'accélérer considérablement le temps de recueil en mairie et pour encore plus de praticité, la commune s'est également équipée d'un **photomaton** proposant des photos d'identité conformes pour tous vos documents officiels.

Vous retrouverez tous les renseignements nécessaires en mairie ou en téléphonant au **03.27.56.12.90**



Retrouvez-nous sur le site de la ville solrelechateau.fr ou sur notre page facebook ville de solre-le-château



RÉFECTION DES FOSSÉS ET CHEMINS



Réfection des chemins de Jaugeon, du Bosquet et de l'Étang du Parc par l'entreprise Pirlot
Réfection des fossés et des chemins de l'Ecrevisse, de la Baraque et de Mons par les services techniques

LE PARKING DES ÉCOLES



Voirie: entreprise Debarba Espaces verts : Berteaux Paysage

ÉCOLE DE MUSIQUE



Restauration de la 2ème classe de l'école de musique par les services techniques en collaboration avec l'équipe d'insertion de la Communauté de Communes

Pose des nouvelles enseignes de l'école



LA SALLE DE CONSEIL MUNICIPAL



Réfection de la salle de conseil par la coopération des services techniques et des équipes d'insertion de la Communauté de Communes

Restauration du parquet, de la cheminée, des murs et de l'électricité.

Création d'un faux plafond (amélioration de l'éclairage et de l'acoustique)

Un matériel vidéo et audio conférence sera installé

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS



Installation d'un panneau d'information lumineux

Préparation effectuée par les services techniques

Panneau installé par la société Prismaflex



Préparation par les services techniques

Photomaton installé par la SAS Me GROUP France



LES TRAVAUX EN 2022

LE CITY STADE



Installation d'un plateau multisports par l'entreprise Défisport, soutien et logistique par les services techniques

SIGNALÉTIQUE DES CHEMINS, DU PATRIMOINE URBAIN ET RELIGIEUX



Didier, Jean-Claude et les 2 Philippe poursuivent l'installation des panneaux signalétiques fournis par l'entreprise AGSD. Cette participation citoyenne est un formidable atout pour ce projet de mise en valeur de notre patrimoine.

Prochaine étape : création des plans et plaquettes



PARCOURS DE TRIAL



Cet aménagement est réalisé par les services techniques au fil du temps avec des matériaux de récupération et la terre des fossés.

TRAVAUX RÉALISÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE PAR LES SERVICES TECHNIQUES

- Fauchage des bas côtés sur les communes de Solre-le-Château et environ
- Entretien et réparation des installations sanitaires des bâtiments publics (écoles, salles des fêtes, trésorerie..)
- Logistique des fêtes et Commémorations par les services techniques en lien avec les Présidents d'associations
- Entretien des voiries, massifs, plantation et fleurissement
- Création et aménagement floral au rond point de la gare et devant la gendarmerie
- Taille des haies et entretien du cimetière
- Arrosage
- Ramassage des feuilles
- Réfection de la signalétique horizontale (lignes blanches, jaunes, passages piétons...)
- Intendance du marché
- Evacuation des déchets
- Acheminement du courrier

